AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-2-76 ·JR 5286

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

50 Francs

1976 - N° 4

ABRICOTIER

Monilia

L'attention des arboriculteurs a été attirée sur le danger présenté par cette maladie; voir le bulletin n° 3 en date du 2 Février.

Le traitement est à effectuer dès l'apparition des sépales (taches rouges entre les écailles stade B) et à renouveler dans les situations où la corolle blanc rose est déjà bien visible mais non encore épanouie - stade C.

Rappelons que les produits à utiliser sont :

- un produit à base de cuivre pour le premier traitement (stade B)
- pour le 2e traitement (stade C) benomyl à 30 g matière active à l'hectolitre (ma/hl), folpel 100 g ma/hl, méthylthiophanate 70 g ma/hl, mancozèbe 160 g ma/hl, thiabendazole 100 g ma/hl ou thirame 200 g ma/hl.

Les traitements anticryptogamiques contre le monilia ont une action secondaire, mais non négligeable contre l'oïdium.

PECHER

Cloque

Nous avons déjà indiqué que le seuil de vulnérabilité du pêcher se situait au début de l'évolution des bourgeons à bois quand les conditions climatiques favorables existent (température et humidité). Cette évolution est diverse dans le temps selon les variétés.

Lorsque les bourgeons à bois sont entr'ouverts (stade B dépassé) il est trop tard pour intervenir.

Traiter après observation minutieuse au verger.

Il vaut mieux intervenir huit jours plus tôt qu'un jour trop tard.

Le Service de Phytoma sera suspendu pour toutes les personnes qui n'auraient pas renouvelé leur abonnement avant le 1er Mars.

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" Directeur-gérant : [signature]

P 167

LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Nous rappelons ci-dessous l'organisation du Service de la Protection des Végétaux dans notre région :

Inspection

Chef de Circonscription : Monsieur LAGAUDE
Montpellier : Place Chaptal, Bât. V — tél. 92-28-72
Contrôles - Luttes - Expérimentation - Avertissements Agricoles - Identification

Postes détachés

Carcassonne : Lycée Agricole Charlemagne — tél. 25-76-44
Ingénieur : Monsieur BETHUNE

Nîmes : Maison de l'Agriculture — tél. 21-77-47
9, Rue Bernard Aton
Ingénieur : Monsieur JEAY

Perpignan : 32, Rue Maréchal Foch — tél. 34-31-69
Ingénieur : Monsieur ANGLADE

Les postes détachés assurent le relai local de l'Inspection pour la plupart des missions du Service.

Postes de Contrôle

Ces postes assurent les contrôles phytosanitaires des végétaux à l'importation et à l'exportation.

Le poste de Sète est de plus chargé du fonctionnement de la Station de Désinsectisation.

66160	Le boulou	tél. 37-41-70	66660	Port-Vendres	tél. 38-02-60
66290	Cerbère	tél. 24-41-06	34200	Sète	tél. 74-16-88
11100	Narbonne	tél. 32-22-91			

LE CHEF DE CIRCONSCRIPTION,
LAGAUDE

L'INGENIEUR,
TISSOT

Tirage du 19 Février 1976 — 1 500 exemplaires — n° CPP 531 AD

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles — Le Directeur P. JOURNET
Place Chaptal - Montpellier